



MàJ le 17 avril 2024

Renouvellement du Contrat de Gérance

Type de stage : Réglementation et gestion du commerce

Public visé : Buralistes gérants de débits de tabac

Prérequis : Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Durée de la formation : 7 heures en 1 journée

Horaires : Chaque journée de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Modalités d'organisation : Formation en présentiel

Tarif : 332,50 € HT par stagiaire

Nombre de stagiaires : Minimum 5 / Maximum 18

Respect des contraintes sanitaires en cours à la date de la formation.

Objectifs pédagogiques :

La formation permet aux buralistes de mettre à jour leurs connaissances sur la réglementation relative au « contrat de gérance », liée au statut de « préposé de l'Administration » des buralistes et à la gestion quotidienne de leur commerce. Les principaux objectifs pédagogiques sont :

- Connaître la réglementation liée à l'exploitation d'un débit de tabac
- Connaître de la réglementation liée à la santé publique
- Maîtriser les savoir-faire nécessaires à la gestion de leur commerce

Contenu de la formation :

Matinée, de 9h à 12h30 :

- La réglementation relative à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés
- La réglementation relative à la santé publique en matière de tabac, son contexte et les risques sanitaires du tabagisme

Après-midi : de 13h30 à 17h :

- La gestion du fonds de commerce et les évolutions comptables, fiscales, sociales (Régime social et de retraite, fonds de commerce, buraliste employeur, la fiscalité, les relations avec la banque...)



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation est basée sur une pédagogie adaptée aux chefs d'entreprise faisant appel à la participation active des stagiaires et s'appuyant sur une alternance d'apports théoriques et d'étude de cas, de retours d'expérience et d'échanges avec les participants.

Modalités d'accompagnement

Un kit pédagogique est remis à chaque stagiaire durant la formation. Il contient notamment un cahier du stagiaire.

Des ressources en ligne sont disponibles, après la formation, pour chaque stagiaire sur le site internet du Centre de Formation.

Moyens techniques

Salle de formation équipée, vidéoprojecteur et paperboard, situé dans un établissements recevant du public (ERP) accessibles aux personnes en situation de handicap.

Moyens d'encadrement

La formation est animée par un formateur expert, membre de l'équipe pédagogique du Centre National de Formation des Buralistes.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :

Suivi de l'exécution

Feuilles d'émargement signées par les stagiaires et le formateur par demi-journée

Appréciation des résultats

Evaluation formative tout au long de la formation (Exercices pratiques)

Evaluation des acquis en fin de formation (Questionnaire d'évaluation)

Enquête de satisfaction des stagiaires

Attestation de formation

Attestation de suivi de stage à l'attention des services des douanes compétents régionalement pour le débit concerné

* *
*